Inscription annuelle

Activités périscolaires

Septembre 2023 à juin 2024
(hors vacances scolaires et jours fériés)

N° de famille : ☐☐☐☐☐☐

Responsable légal 1 : Prénom : ..... Nom : .....

Responsable légal 2 : Prénom : ..... Nom : .....

Tuteur/Tutrice : Prénom : ..... Nom : .....

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix

ENFANT

École : .....

Centre de loisirs : .....

Prénom : .....

Nom : .....

Né(e) le : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐ Genre ☐ Féminin ☐ Masculin

ACTIVITÉS

Restauration scolaire

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Accueil du matin

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Accueil du soir

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Étude surveillée

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Centre de loisirs

☐ Mercredi

☐ **Avec repas** ☐ **Sans repas**

Je certifie que les renseignements portés sur cette demande d'inscription sont exacts.

Fait à ....., le ☐☐ / ☐☐ / ☐☐ Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION : Quotient familial calculé le ☐☐ / ☐☐ / ☐☐

Les données à caractère personnel sont récoltées dans le présent document avec votre consentement explicite pour la bonne gestion de la mission de service public relative à ce formulaire. Elles sont conservées la durée nécessaire à cette finalité. La ville de Pantin s'engage à ce que le traitement de ces données soit conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de modification, de limitation ou de suppression de l'ensemble des données vous concernant en contactant le Délégué à la protection des données : ville de Pantin - 84/88, av. du Général-Leclerc - 93507 Pantin cedex ou dpo@ville-pantin.fr
Pour plus d'informations, la politique de protection des données personnelles de la ville de Pantin est consultable sur www.pantin.fr.

SEUL UN FORMULAIRE COMPLET SERA ACCEPTÉ

POUR FAIRE UNE DEMANDE, IL FAUT :

- Résider ou être scolarisé à Pantin
- Avoir fait calculer son quotient familial
- Être à jour dans le paiement de ses factures périscolaires

PIÈCES À FOURNIR

☐ Formulaire dûment rempli en lettres capitales et sans ratures, daté et signé.

Vous pouvez également retrouver ce formulaire sur le site de la Ville de Pantin (pratique.pantin.fr, rubrique vie scolaire et périscolaire).

Le formulaire doit être :

- SOIT complété directement sur le site de la ville de Pantin : pratique.pantin.fr > Portail famille
(uniquement pour les familles ayant déjà un compte famille ; l'identifiant et le mot de passe figurent en haut de la facture)

- SOIT envoyé par courrier ou déposé au rez-de-chaussée du centre administratif

lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h, jeudi 13h30-17h

Inscriptions scolaires et périscolaires, facturation - 84/88, avenue du Général Leclerc

- SOIT remis dans votre maison de quartier :

Du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h, vendredi 13h30-17h

- **Quatre-Chemins** - Antenne Vaillant - 42, avenue Édouard Vaillant (tél.) 01 49 15 39 10
  - Antenne Diderot - 148, avenue Jean Jaurès (tél.) 01 48 40 26 17
- **Haut-Pantin et Petit-Pantin** - Antenne Haut-Pantin - 42/44, rue des Pommiers (tél.) 01 49 15 45 24
  - Antenne Petit-Pantin - 210, avenue Jean Lolive (tél.) 01 49 15 39 90

Du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h, vendredi 9h-12h et 15h30-17h

- **Courtillières** 1, avenue Aimé Césaire (tél.) 01 49 15 37 00

BON À SAVOIR

Le montant des prestations périscolaires est calculé en fonction du quotient familial.

Dès réception de la facture détaillée, les activités municipales peuvent être payées par :

- Prélèvement automatique (joindre un RIB) : à demander au moment de l'inscription ou à télécharger sur le site Internet de la ville de Pantin (pratique.pantin.fr > vie scolaire et périscolaire)
- Paiement en ligne : sur pratique.pantin.fr > Portail famille (l'identifiant et le mot de passe figurent en haut de la facture)
- Chèque ou espèces au centre administratif et dans les maisons de quartier
- Carte bancaire au centre administratif

Une attestation d'inscription vous sera remise après la validation de l'inscription.

Pour tout renseignement - 01 49 15 37 41 et 01 49 15 39 60
inscriptions-scolaires-periscolaires-facturation@ville-pantin.fr